

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article283>



L'Erismature rousse

- Découvrir les espèces et leurs habitats - Connaître les espèces -



Publication date: jeudi 19 novembre 2009

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

L'Erismature rousse

Erismature rousse

Oxyura jamaicensis

Ruddy duck

Classe : **Anseriformes**

Famille : **Anatidae**

Genre : **Oxyura**



Mâle d'érismature rousse en parade - Mayenne © www.ericmedard.com



Femelle d'érismature rousse avec ses canetons- Mayenne © www.ericmedard.com

Etat de conservation du l'érismature rousse dans son aire d'origine

LC Préoccupation mineure - [Liste rouge UICN mondiale](#)

Effectifs en légère diminution (Amérique du Nord) 500 000 individus

Arrivée en France

Originaire d'Amérique, sept individus sont importés au Royaume-Uni en 1948 par la Waterfold and Wetlands Trust. Environ 90 de leurs descendants rejoignent ensuite le milieu naturel entre 1953 et 1973. Les premières érismatures rousses se reproduisent à l'état sauvage dès 1953. Cette population s'implante progressivement et une phase de dispersion s'ensuit dans les pays voisins notamment en France et en Espagne, avec une arrivée respective en 1974 et en 1984. La population britannique atteint environ 6000 individus en janvier 2000.

Enjeu de conservation et moyens mis en œuvre

L'érismature à tête blanche, endémique en Europe, est une espèce proche de l'érismature rousse. Autrefois présente en France, elle était nicheuse en Corse jusque dans les années 60 et migratrice accidentelle sur le continent. L'Espagne est le dernier pays européen occupé par cette espèce, avec des effectifs qui sont descendus à 22 en 1977 pour revenir désormais à environ 2000 individus grâce à de gros efforts de restauration de ses habitats. Cette espèce reste considérée en danger d'extinction (EN) à l'échelle de son aire d'occupation qui s'étend de l'Espagne et du Maroc, à l'Ouest, jusqu'au Kazakhstan, à l'Est.

Un premier hybride entre l'érismature rousse et l'érismature à tête blanche est observé en 1991 en Espagne. Les hybrides et les érismatures rousses y sont systématiquement détruits dès leur détection. L'expansion rapide de l'érismature rousse en Europe, associée à sa capacité à s'hybrider facilement, fait d'elle une des principales menaces de conservation de l'érismature à tête blanche. L'agressivité du mâle d'érismature rousse favorise son accès aux femelles et amplifie donc la menace que porte cette espèce. [Article paru dans Faune Sauvage n°321](#).



Combat entre mâles des deux espèces d'érismatures en Mayenne, les érismatures rousses étant très agressives vis à vis des concurrents

L'érismature à tête blanche est au dessus tandis que celle à tête rousse est en dessous sur la photographie © www.ericmedard.com

Dans le cadre de la convention de Berne, un groupe de travail est créé en 1993 afin d'esquisser un plan de lutte coordonné à l'échelle européenne. Le Royaume Uni est le premier pays à réduire sa population d'érismatures rousses, qui passe de 6000 individus en 2000 à une vingtaine en 2017. La population actuelle se concentre principalement en France et est estimée à environ 200-250 individus. Du fait de la proximité avec l'Espagne, la lutte contre l'érismature rousse sur le territoire français est stratégique. En complément d'un [plan national de lutte](#), le [projet LIFE Oxyura](#) permet depuis fin 2018 d'amplifier la lutte. Cette collaboration entre la [réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu](#) et l'[ONCFS](#) permet d'envisager un déclin de la population française grâce à la constitution d'une équipe dédiée et de moyens techniques adaptés.

Distribution des observations d'érismatures rousses cumulées au cours de l'année - Données ONCFS

Réglementation liée à sa captivité et sa chasse

Son introduction en milieu naturel est interdite, comme sa détention, exceptée à titre dérogatoire (pour les établissements de recherche et de conservation) et transitoire (pour les particuliers qui en détenaient avant la réglementation et qui se sont redéclarés avant le 1er juillet 2019). Son marquage par bague est obligatoire. [Règlement européen n° 1143/2014](#) du 22 octobre 2014, et [Arrêté du 14 février 2018](#).

Etant ni inscrite sur la liste des gibiers dont la chasse est autorisée, ni dans l'arrêté lié au contrôle par la chasse des populations non indigènes classées nuisibles, cette espèce n'est pas chassable. [Arrêté du 26 juin 1987](#), et [Arrêté du 2 septembre 2016](#).

Identification et écologie

Longueur : 25 et 43 cm

Poids @ : 450 à 845 g

Poids B : 500 à 700 g

L'érismature rousse a une longue queue dressée à 45°, typique du genre *Oxyura*. Le plumage du mâle est à dominance rousse avec un tête noire et des joues blanches. En période nuptiale, son bec est bleu. La femelle a une robe marron avec la tête marron foncée pour la partie supérieure, et marron claire barrée de sombre pour la partie inférieure. Les plumes sous caudales sont blanches. Les jeunes ont un profil semblable à celui de la femelle, leur silhouette peut être confondue avec les jeunes fuligules milouins.

Votre navigateur ne supporte pas la balise vidéo.

Mâle en parade et femelle avec ses canetons - Mayenne © www.ericmedard.com